

—Nous avons parlé l'autre jour, à l'occasion de la mort du R. P. Pernet, des Petites Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres. Voici, sur cette congrégation, trois paragraphes intéressants extraits d'une lettre de François Coppée au directeur du *Gaulois* :

Les Petites-Sœurs de l'Assomption—Ordre fondé par un très saint homme, mort récemment, le R. P. Pernet—se consacrent exclusivement à soigner les malades pauvres à domicile. L'extrême pauvreté est le meilleur titre à faire valoir pour les appeler au chevet du malade. Elles y accourent, et là, sans accepter aucune rétribution, pas même pour leur nourriture, elles font le ménage, la cuisine, soignent les enfants, deviennent, en un mot, servantes de la misère.

Je n'imagine pas de mission plus admirable et plus chrétienne. Les pauvres sont, selon la forte expression de l'Eglise, les membres souffrants de Jésus-Christ. Quand sonne l'*Angelus*, chacune de ces saintes filles peut donc dire d'elle-même : *Ecce ancilla Domini*.

Là ne se borne pas, d'ailleurs, le bien fait par les Petites-Sœurs de l'Assomption. Partout où elles passent, le nombre des unions illégitimes diminue, les nouveau-nés sont baptisés, les enfants font leur Première Communion. Enfin, ces excellentes femmes accomplissent, dans le peuple, un véritable apostolat en faveur de la religion et de la morale.

—La *Libre Parole* a profité de l'intérêt provoqué par la courageuse campagne antimaçonnique de Jules Lemaitre pour rappeler un fait qui a déjà été signalé par d'autres journaux.

Notre confrère parisien dit :

Voici un récit fait à Stockholm, où il était alors ambassadeur, par l'ancien ministre des Affaires étrangères de Russie, M. de Giers.

C'était en 1872, et on parlait, dans un salon, du sujet qui préoccupait encore tout le monde, les causes de la défaite de la France.

M. de Giers prit alors la parole :

“ Je ne voulais pas, dit-il, aborder le premier, cette question délicate ; mais puisqu'elle est soulevée, je puis vous affirmer que je connais bien le rôle que joua la F.-M. dans cette guerre.

“ J'étais alors accrédité à Berne ; il y avait dans la ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour les informations concernant la répartition des troupes françaises, leurs déplacements, la quantité de munitions, de vivres, etc., etc., et mille indications des plus fines et détaillées, que des Français affiliés à la F.-M. communiquaient aux Loges, et, chose étrange, ces renseignements parvenaient avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne maçonnique de Berne.

“ J'ai étudié à fond cette colossale organisation pour en faire un rapport détaillé à mon gouvernement.

“ C'était invraisemblable, n'est-ce pas ? Et cependant, rien de plus vrai et du plus palpitant intérêt alors.

“ La nation française avait été, paraît-il, condamnée par la